



## Communiqué

Le Directoire a arrêté les états financiers de l'exercice 2008, qui se soldent, compte tenu de la situation de l'industrie automobile, par une perte nette de 4,6 M€ (perte de 4,1 € en 2007), avec un niveau d'activité en baisse sensible (- 40%).

Depuis le début de l'exercice 2008, la société a déménagé son activité de plasturgie au pôle mécanique d'Alès ; elle étudie, en liaison avec ses actionnaires de contrôle qui en faciliteront le financement, un transfert complet de son activité dans ce même pôle; en ce qui regarde les produits, des améliorations importantes ont été apportées aux véhicules cabriolets ; un véhicule fonctionnant au gaz a été présenté au salon de Genève ( début 2008) et y a rencontré l'intérêt du public ; un nouveau véhicule coupé dérivé de la « Cévennes », baptisé « Hemera » a été conçu et présenté au Mondial de l'automobile ; il est cours d'homologation et il est espéré que sa commercialisation puisse débuter au printemps 2009.

Au cours de l'exercice 2008, la société a achevé le règlement de son passif super privilégié ; en l'absence d'un jugement définitif portant arrêté des sommes dues dans le cadre du plan de continuation, elle a remis au commissaire à l'exécution du plan les montants correspondant à la première annuité ; ceux-ci n'ayant pu être affectés compte tenu de cette absence de jugement, la société est dans l'attente de celui-ci pour poursuivre les règlements que celui-ci viendra à mettre à sa charge.

Comme les constructeurs généralistes, la société a subi les conséquences de la crise et commercialisé très peu de véhicules au second semestre. Votre Directoire s'est attaché à en atténuer les effets en comprimant les coûts et en ralentissant la production pour éviter de sur stocker, limitant ainsi les pertes d'exploitation au niveau de celles de l'exercice précédent, la dégradation du résultat net résultant de l'augmentation des frais financiers et de provisions sur actifs incorporels.

Le déséquilibre de la situation financière de la société a été accru fortement (situation nette négative de 20,04 M€ au 31 décembre 2008 contre 15,42 au 31 décembre 2007), le soutien des actionnaires de contrôle assurant seul la pérennité de l'exploitation

Une recapitalisation de la société est en conséquence devenue nécessaire pour rétablir son équilibre financier et lui permettre de répondre dans des conditions d'exploitation normales aux objectifs fixés par le plan de continuation. L'actionnaire de contrôle a fait connaître qu'à cette occasion il ferait au moins sa part des émissions qui seraient décidées.

L'Assemblée Générale Mixte du 20 février 2009 a décidé d'autoriser le Directoire à réduire le capital et à réaliser une augmentation de capital d'un montant nominal maximal de 20M€ ; le Directoire, le Conseil de Surveillance entendu, a décidé de procéder dans les meilleurs délais à une émission de numéraire en utilisant au maximum possible les autorisations à lui octroyées

## Données clés de l'exploitation de l'exercice

Données en M€	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	1,28	2,38	1,48
Résultat d'exploitation	(4,17)	(4,10)	(3,46)
Résultat courant avant impôts	(5,28)	(4,25)	(3,61)
Résultat net	(4,62)	(4,09)	(4,36)

## Tendances

Le Directoire a décidé en janvier 2009 de procéder au licenciement de 8 salariés, l'effectif de la société étant ainsi ramené à 65 personnes ; continuant son action de baisse des coûts, il a ainsi abaissé, compte tenu de la situation économique, le point mort de la société ; le développement du nouveau modèle, dont l'homologation définitive est en cours d'obtention, se poursuit.

Nonobstant les circonstances et grâce au soutien des actionnaires de contrôle, le Directoire demeure convaincu que les projets de développement et de retour à l'équilibre restent valides et que la société pourra continuer à s'affirmer comme constructeur spécialiste sur le marché de niche qui est le sien, et dont la sensibilité à la conjoncture économique est moindre.